

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2176

présenté par

M. Blein, Mme Khedher, M. Lauzzana, Mme Beaudouin-Hubiere, M. Fugit, M. Lainé,
M. Balanant, M. Lecoq, M. Alauzet, M. Falorni, M. Jolivet et M. Touraine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.